

Von Hebel, Herman (Pays-Bas)

(Original : anglais)

Résumé analytique de l'expérience acquise

Master en droit, université de Groningue, Pays-Bas, 1987.

Néerlandais (langue maternelle), anglais (courant), français (bon niveau), allemand (bon niveau).

Plus de 20 ans d'expérience dans un environnement multilatéral, essentiellement dans le cadre des Nations Unies, soit en tant que représentant du gouvernement des Pays-Bas, soit en tant que fonctionnaire des Nations-Unies ou d'une organisation rattachée aux Nations Unies.

En particulier : participation au Comité spécial (1995), au Comité préparatoire (1996-1998), à la Conférence de Rome (1998) et à la Commission préparatoire (1999-2000) relativement à la création d'une Cour pénale internationale permanente ; membre du Bureau élargi et président du groupe de travail sur la définition des crimes de guerre à la Conférence de Rome, 1998 ; président du groupe de travail sur les éléments de crimes à la Commission préparatoire, 1999-2000.

Plus de 11 ans d'expérience dans trois différentes cours ou tribunaux internationaux ou hybrides : le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) (2001-2006), le tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL) (2006-2009) et le Tribunal spécial pour le Liban (TSL) (depuis 2009) :

Plus de 5 ans d'expérience en tant que haut fonctionnaire juridique à la Seconde Chambre d'accusation du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Plus spécialement, entre autres : en matière de conseil juridique, supervision du personnel, coordination de l'étape préliminaire et développement d'une stratégie d'achèvement. En conséquence : compréhension approfondie du fonctionnement des Chambres et des conditions préalables requises pour garantir un fonctionnement des Chambres.

Plus de six ans d'expérience dans les fonctions de Greffier adjoint, de Greffier par intérim ou de Greffier au Tribunal spécial pour la Sierra Leone et au Tribunal spécial pour le Liban. Parmi les principales réalisations :

- Élaboration et actualisation de stratégie d'achèvement (TSSL) ;
- Élaboration d'un certain nombre de budgets (bi-annuels), en tenant compte des nécessités de réduction (TSSL) ou d'augmentation (TSL) ;
- Élaboration et mise en œuvre de stratégies de collectes de fonds, notamment pour le financement de projets de communication et de legs ;
- Implantation de bureaux séparés du Siège (TSSL : bureau de La Haye pour le procès Taylor ; TSL : bureau à Beyrouth), et mise en œuvre de mécanismes efficaces de coordination ;
- Création et consolidation de liens constructifs avec les pays d'accueil, Sierra Leone, Pays-Bas et Liban ;
- Développement et mise en œuvre d'une politique énergique concernant la presse et la communication, notamment par la création de deux sites internet ;
- Développement d'une politique et de projets de legs (TSSL) ;
- Conclusion d'un certain nombre d'accords sur l'exécution des peines avec des pays européens et le Rwanda (TSSL) ;
- Conclusion d'un certain nombre d'arrangements et d'accords concernant la protection des témoins ;
- Construction d'une salle d'audience (TSL) ; et
- Développement d'un vaste système de « procès sans papier » (TSL).

Publication de différents articles dans les domaines des Droits de l'homme, du droit pénal international, du fonctionnement des cours et tribunaux pénaux internationaux et de la création de la Cour pénale internationale.
